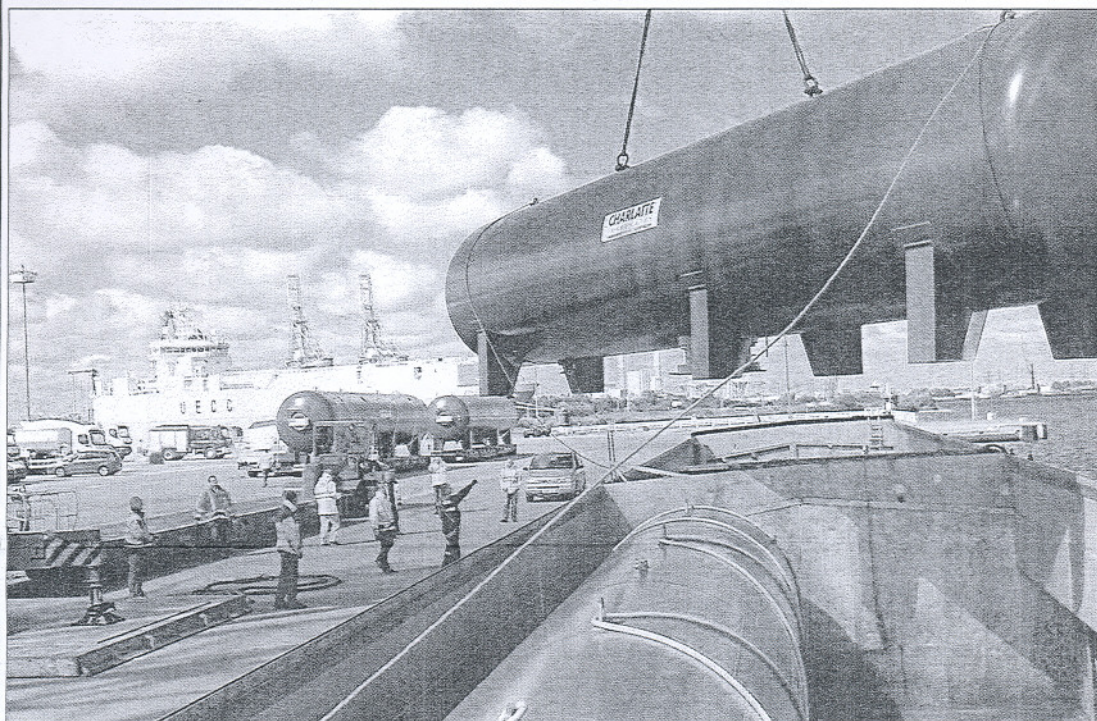


**GRON** Le permis de construire sera déposé dans les prochains jours.

# La plate-forme multimodale de Gron va s'agrandir fin 2013

Trois ans après sa mise en service, le port de Gron va faire l'objet d'une extension sur un terrain d'un hectare. Une nouvelle plate-forme sera construite et un entrepôt logistique de 1500 mètres carrés sous douane. De nouveaux équipements qui seront livrés fin 2013.



Plus de 300 colis exceptionnels ont été acheminés de Gron au Havre depuis 2010 (Logiyonne)

Le 10 décembre dernier, le 300e colis exceptionnel, en l'occurrence 28 tourets de câbles électriques haute tension de 30 à 50 tonnes, en provenance du port de Gron, ont quitté le port d'Haropa Le Havre pour rejoindre les Emirats Arabes Unis. "C'est le 300e colis exceptionnel acheminé depuis Gron et l'ouverture de la voie fluviale il y a deux ans qui dessert tout l'axe Seine" précise Didier Mercey, directeur du port et gérant de Logiyonne, en charge du développement de la plate-forme multimodale de Gron. Une plate-forme qui tourne à plein régime et va s'agrandir à peine moins de trois ans après son ouverture. Et une offre de services qui va se diversifier. Un entrepôt logistique sous douane de 1500 mètres va être réalisé et une nouvelle plate-forme sur un terrain d'un hectare, proche de la déviation de Sens. "Le permis de construire sera déposé dans les prochains jours. Les travaux débuteront au printemps. Et les nouveaux équipements seront opérationnels fin 2013". Un investissement de 3,1 millions d'euros.

La navette fluviale Logiyonne qui a signé un partenariat avec le douane de Bourgogne et une convention avec celle du Havre permettra aux clients de bénéficier d'un dédouanement pendant le transport et d'une avance sur trésorerie.

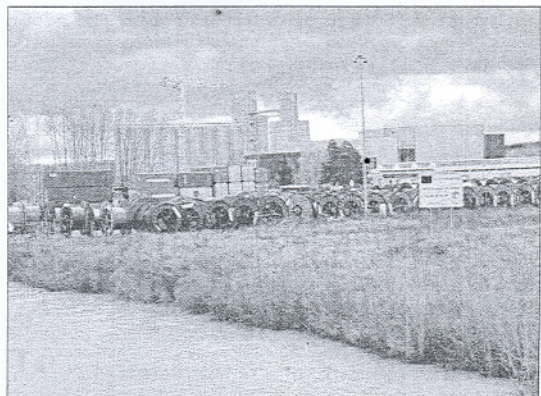
Une liaison fluviale depuis Gron qui rencontre un franc succès. Elle représente un tiers de l'activité du port du Havre en colis lourds sur l'axe Seine. Une connectivité de Gron avec les services havrais qui permet une ouverture sur l'Europe, l'Asie. Des marchandises qui sont ainsi exportées en Australie ou Emirats Arabes Unis... dans le monde entier. La liaison fluviale est moins onéreuse pour les entreprises par rapport au transport routier et surtout les acheminements lourds.

"Cela revient 25% moins cher que le transport routier" indique Didier Mercey. Et favorise le développement durable en réduisant les émissions de gaz carbonique. Un transport doux. 1 bateau de 1000 tonnes équivaut à 40 camions ou à un train. Un argument qui n'a plus rien

d'anecdotique pour les groupes et les grandes sociétés. Logiyonne compte une cinquantaine de clients tels Interbrau, Evergreen, Air Liquide, EDF, Charlante... Dont de nombreuses entreprises locales comme Prysmian ou FMC Technologies. "Nous répondons à des besoins économiques locaux". L'activité principale est le transport de colis lourds et la prise en charge de projets industriels. A l'image

des réservoirs de l'entreprise Charlante. "Nous avons longtemps privilégié la route et le passage par le port d'Anvers pour le transport de nos réservoirs industriels. Nous avons été les premiers à utiliser en 2010 la liaison Gron - Le Havre que nous utilisons désormais systématiquement" explique Daniel Saurel, responsable logistique chez Charlante Réservoirs. ■

Jean-Michel EDOUARD



Un entrepôt sous douane et une nouvelle plate-forme seront livrés fin 2013